



PREFECTURE DE LA MOSELLE  
Vu pour être annexé à mon arrêté DDE/SAT  
n°2009-023 du 20 août 2009

I. LE PREFET,

*Christine Frotot*  
Le Secrétaire Général  
en l'absence

Christine CASTELNOT

### Commune d' ENTRANGE

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

### MOUVEMENTS de TERRAIN

PRESCRIPTION A.P. du 27 novembre 2007  
ENQUETE PUBLIQUE du 11 mai au 12 juin 2009  
APPROBATION A.P. du 20 août 2009

ECHELLE 1/5000

### LEGENDE

- R** ZONE ROUGE - RISQUE FORT  
PRINCIPE D'INCONSTRUCTIBILITE
- O1** ZONE ORANGE N°1 - RISQUE MOYEN  
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS  
→ étude géotechnique
- O2** ZONE ORANGE N°2 - RISQUE FAIBLE  
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS  
→ étude géotechnique

0 100 200 300m

